



## « RISK FORMATION »

49 Rue Pothier – 97460 SAINT-PAUL  
expertcom974@gmail.com

<http://riskformation.fr/>

Siret : 539 973 347 00039 – APE : 8559A

Mobile : 06 92 73 99 73

DAOF : 98970384297



### Programme de formation Nouvelles Technologies et Compétences

#### Numériques

#### Module 4 : Protection des données personnelles RGPD

##### **- Le public cible :**

Chef d'entreprise

##### **- Le nombre de stagiaires par session :**

Nombre de participants : 12 maximum

##### **- Les pré-requis nécessaires pour prétendre à suivre la formation :**

Lire, parler et comprendre le français.

##### **- L'organisation et les modalités de déroulement de la formation (intersession notamment);**

L'organisation est sur une journée.

##### **- La durée de la formation ;**

Durée : 7 Heures

##### **- Les objectifs de la formation ;**

- Comprendre les évolutions réglementaires et les enjeux du RGPD
- Identifier les impacts pour l'entreprise et son système d'information
- Préparer son plan d'actions de mise en conformité

##### **- Les contenus indicatifs ;**

###### **Comprendre le RGPD**

- Définir les « Données à Caractère Personnel » et la nécessité de les protéger
- Objectif et périmètre du RGPD
- Les entreprises et les types de données concernés
- Les enjeux et les impacts pour l'entreprise
- Les impacts sur le système d'information de l'entreprise

###### **Comprendre les nouveaux principes de protection des données**

- Les nouvelles définitions introduites par le règlement européen
- Les nouveaux droits pour les personnes concernées
- Les risques juridiques et les sanctions qui pèsent sur l'entreprise
- Les nouvelles obligations pour le responsable des traitements et pour les sous-traitants
- Les nouvelles règles de gestion pour la Cybersécurité

###### **Définir un plan d'actions pour se mettre en conformité**

- La gouvernance des données, rôles et responsabilités
- La protection des données à caractère personnel
- Les actions à prévoir pour se mettre en conformité
- La démarche pour mettre en oeuvre le plan d'actions

**- Les modalités d'animation et moyens d'encadrement de la formation ;**

En salle de séminaire, avec un formateur, utilisation de paper board, vidéo projection et support de cours.